



CONSULTATION SUR LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE



Communiqué de presse, 5 octobre 2020

RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE : ASSOCIATIONS ET SYNDICATS DÉNONCENT SON MAINTIEN AU 1^{er} JANVIER 2021

Dans le contexte actuel de crise, sociale et économique, les membres du collectif Expressions réaffirment la nécessité d'annuler la réforme de l'assurance chômage qui doit entrer en vigueur de façon complète en janvier prochain. Le gouvernement doit faire preuve de cohérence pour maintenir la cohésion de notre société et ne pas abandonner les personnes en situation de chômage et celles qui risquent de l'être, comme les travailleurs précaires.

Chaque jour apporte son lot d'annonces de fermetures d'entreprises et de destructions d'emplois. Les mesures prises pour contrer l'épidémie pèsent sur des pans entiers de notre économie et entravent les démarches indispensables à la recherche d'emploi. L'incertitude règne plus que jamais.

Une réforme qui favorise l'exclusion des personnes en situation de chômage

Dans ce contexte, les personnes qui étaient au chômage avant le début de la crise voient leurs espoirs de retrouver un emploi, comme leur capacité d'en chercher, largement compromis. L'État a mis en place les mesures nécessaires pour soutenir les actifs. Mais il ne doit pas abandonner ceux qui souffraient déjà avant la crise, ni celles et ceux qui ont rejoint les rangs des chercheurs d'emploi depuis le printemps dernier. Il est indispensable d'agir avec cohérence pour maintenir la cohésion de notre société.

« Cette année, je devais travailler du 1^{er} avril au 1^{er} novembre, soit 7 mois de CDD assurés. Pas d'ouverture au 1^{er} avril, donc pas de contrat de travail, donc pas de chômage partiel. Je suis en fin de droits, donc mes droits ont été prolongés durant toute la durée du confinement : merci le gouvernement. Mais au-delà ? Je n'ai plus de droits à l'indemnisation. Ce n'est pas faute de chercher mais je ne trouve pas d'autre job. C'est une bonne chose que cette réforme soit reportée, mais pas suffisant. Il faut l'annuler purement et simplement. »
Solène A., saisonnière en milieu rural

Ne pas renforcer la précarité des plus précaires

Conçue alors que la situation économique était annoncée comme plus favorable à l'emploi, la réforme de l'assurance chômage, reportée à janvier prochain, n'a plus aucun sens aujourd'hui. En effet, elle aura pour conséquence d'accroître massivement les difficultés des personnes en recherche d'emploi, en les plongeant dans une précarité toujours plus excluante. Pour rappel, la réforme révisé le calcul de l'allocation journalière, réduisant considérablement les allocations des personnes ayant dû enchaîner des contrats courts. Il n'est pas

possible, dans un moment générateur d'instabilités et de fractures très fortes, d'ajouter des facteurs d'exclusion supplémentaires. Ni envisageable de faire basculer un pan entier de la population dans la pauvreté extrême.

« J'ai reçu un courrier de Pôle emploi annonçant que je ne vais plus être indemnisée. Avec la réforme, on va dire que le chômage baisse mais, non, c'est juste qu'on ne sera plus indemnisé. Qu'on arrête cette réforme, c'est une catastrophe. »

Régine C., 51 ans, en recherche de CDI depuis 4 ans après un licenciement

L'assurance chômage doit rester un outil protecteur au service de la cohésion sociale

Les personnes en situation de chômage ont droit à une base protectrice, leur garantissant de pouvoir subvenir aux besoins du quotidien et d'être en mesure de rechercher un emploi. Aujourd'hui, elles en ont plus que besoin. L'assurance chômage est un outil primordial pour garantir la solidarité à laquelle notre société semble aspirer plus que jamais ces derniers mois. C'est pourquoi, nous, associations et syndicats, issus de la société civile, demandons le retrait total et définitif de cette réforme.

LES MEMBRES DU COLLECTIF EXPRESSIONS :

ATD Quart Monde	Fédération des acteurs de la solidarité
CFDT	Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP)
Coorace	Secours catholique
FAGE	Solidarités nouvelles face au chômage (SNC)
	UNSA

CONTACTS PRESSE :

SNC Solidarités nouvelles face au chômage

Yaëlle Szwarcensztein / 01 42 47 14 31 / yaelle.szwarcensztein@snc.asso.fr

ATD Quart Monde / Emilie Perraudin / 06 28 61 69 05 / emilie.perraudin@atd-quartmonde.org

CFDT / Dominique Primault / 06 43 75 92 73 / dprimault@cfdt.fr

COORACE / Emilie Ouchet / 06 99 14 59 43 / emilie.ouchet@coorace.org

FAGE Fédération des associations générales étudiantes

Orlane François / orlane.francois@fage.org

Fédération des acteurs de la solidarité

Audrey-Jane Baldi / 01 48 01 82 06 / 06 17 80 03 52 / audrey-jane.baldi@federationsolidarite.org

MNCP Mouvement national des chômeurs et précaires

Pierre-Edouard Magnan / 06 79 91 63 18 / pierreedouard.magnan@gmail.com

Secours Catholique

Djamila Aribi / 06 85 32 23 39 / 01 45 49 75 24 / djamila.aribi@secours-catholique.org

UNSA / Vanessa Jereb / 06 26 34 09 92 / vanessa.jereb@unsa.org